



CP-2022-2023 : 4 octobre 2022
Date d'adoption : 1^{er} novembre 2022

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 4 OCTOBRE 2022, À LA SALLE KAMOURASKA DU CENTRE DE SERVICES DE RIVIÈRE-DU-LOUP, À 19 H 30.

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Dany Dupuis	Représentant	Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou
Hélène Dubé	Représentante	Vents-et-Marées et Desbiens
Sabine Beaulieu	Substitut	Vents-et-Marées et Desbiens
Lisa-Marie Imbeault	Représentante	des Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Dominique Brière	Représentante	Roy et Joly
Karine Plourde	Représentante	La Croisée I et II
Véronique Landry	Représentante	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Matthieu Landry Otis	Représentant	Lanouette
Anaïs Berger	Représentante	Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)
Amélie Martin	Représentante	Monseigneur-Boucher, Saint-Louis et Saint-Bruno
Pascal Dumais	Représentant	Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais
Émilie Laurendeau	Représentante	Sacré-Cœur
Véronique Brillant	Représentante	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante
Rachel Rioux	Représentante	des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
Alexandra Jean	Substitut	des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
Nancy Dumont	Représentante	secondaire de Rivière-du-Loup
Marie-Lyne Cayouette	Substitut	secondaire de Rivière-du-Loup
Yves Trazié	Représentant	polyvalente La Pocatière
Claude Beaulieu	Représentant	CCSEHDAA

Étaient également présents :

Héloïdie Dionne, secrétaire d'assemblée

Était sans représentation :

Conseil d'établissement des écoles : internationale Saint-François-Xavier
secondaire Chanoine-Beudet

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 30)

Après constatation du quorum, le président ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 4 OCTOBRE 2022

CP-2022-10-1278

IL EST PROPOSÉ par Véronique Brillant et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 4 octobre 2022
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 6 septembre 2022
- 1.4 Formulaire de consentement à la communication des renseignements personnels
- 1.5 Parole au public

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

3. DOSSIERS DE DÉCISION

- 3.1 Révision de la procédure d'élection
- 3.2 Nomination d'un Comité d'élection
 - 3.2.1 Président d'élection
 - 3.2.2 Secrétaire d'élection
 - 3.2.3 Scrutateurs
- 3.3 Élections (voir Annexe 1)
- 3.4 Nomination des parents du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)

4. DOSSIERS D'INFORMATION

- 4.1 Règles de régie interne du comité de parents
- 4.2 Calendrier des rencontres 2021-2022
- 4.3 Calendrier de consultations 2021-2022
- 4.4 Dossier de correspondance

5. DOSSIERS DIVERS

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Mardi 1^{er} novembre 2022, à 19 h 30, à La Pocatière

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2022

CP-2022-10-1279

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du 6 septembre 2022 soit adopté tel qu'il a été présenté.

1.4 FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À LA COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Héloïdie Dionne explique que les écoles ont fourni les formulaires de consentement à la communication des renseignements. Ces renseignements sont utilisés seulement à l'intérieur du centre de services scolaire.

1.5 PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public lors de cette rencontre.

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

Il n'y a pas de dossier de consultation lors de cette rencontre.

3. DOSSIERS DE DÉCISION

3.1 RÉVISION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION

Héloïdie Dionne explique que la liste des postes qui sont en élection cette année se retrouve dans l'annexe 1 de l'ordre du jour.

Elle explique la procédure d'élection prévue aux Règles de régie interne du comité de parents. Elle mentionne que pour pouvoir être nommés aux postes électifs prévus à la *Loi sur l'instruction publique* les membres doivent avoir été désignés comme représentant lors de l'assemblée générale annuelle de leur école et ne pas être un(e) employé(e) du centre de services scolaire.

3.2 NOMINATION D'UN COMITÉ D'ÉLECTION

3.2.1 PRÉSIDENT D'ÉLECTION

CP-2022-10-1280

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE Dany Dupuis agisse comme président d'élection.

3.2.2 SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

CP-2022-10-1281

IL EST PROPOSÉ par Dany Dupuis et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE Hélodie Dionne agisse comme secrétaire d'élection.

3.2.3 SCRUTATEUR D'ÉLECTION

CP-2022-10-1282

IL EST PROPOSÉ par Dany Dupuis et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE Hélodie Dionne agisse comme scrutatrice d'élection.

3.3 ÉLECTIONS

Selon l'Annexe 1, les postes électifs vacants prévus à la Loi sur l'instruction publique (145 LIP et 190 LIP), ainsi que les postes électifs vacants prévus aux règles de régie interne sont débattus.

Avant l'élection à chaque poste, le président d'élection rappelle les rôles et responsabilités reliés audit poste.

Poste électif prévu à la Loi sur l'instruction publique (mandat de 1 an)

Présidence

CP-2022-10-1283

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Dany Dupuis.

Le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature, Dany Dupuis est élu au poste de président du comité de parents.

Postes électifs prévus aux Règles de régie interne (mandat de 1 an)

Vice-présidence

CP-2022-10-1284

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Matthieu Landry-Otis.

Le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature, Matthieu Landry-Otis est élu au poste de vice-président du comité de parents.

Secrétaire-trésorier

CP-2022-10-1285

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Pascal Dumais;
- Anaïs Berger.

Le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

Anaïs Berger accepte sa mise en candidature, l'autre candidat refuse.

Le président d'élection déclare Anaïs Berger élue au poste de secrétaire-trésorière du comité de parents.

Délégué(e)s FCPQ (un(e) délégué(e) avec droit de vote et un(e) délégué(e) sans droit de vote)

CP-2022-10-1286

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Véronique Landry;
- Nancy Dumont.

Le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature pour chaque poste, le président d'élection déclare Nancy Dumont élue au poste de déléguée de la FCPQ – avec droit de vote.

Il déclare Véronique Landry élue au poste de délégué de la FCPQ – sans droit de vote.

Délégué(e) et substitut au comité consultatif du transport

CP-2022-10-1287

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Rachel Rioux;
- Amélie Martin.

Le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature pour chaque poste, le président d'élection déclare Rachel Rioux élue au poste de déléguée au comité consultatif du transport;

Il déclare Amélie Martin élue au poste de substitut au comité consultatif du transport.

Agent(e) de communication

CP-2022-10-1288

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Émilie Laurendeau;
- Dany Dupuis.

Le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

Dany Dupuis accepte sa mise en candidature, l'autre candidate refuse.

Dany Dupuis est élu au poste d'agent de communication du comité de parents.

3.4 NOMINATION DES PARENTS DU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (CCSEHDAA)

CP-2022-10-1289

Hélodie Dionne explique le processus qui a mené à la proposition des personnes transmises par ce comité.

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Pascal Dumais et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE les personnes suivantes soient désignées pour siéger au CCSEHDAA pour l'année 2022-2023, à savoir :

Secteur de La Pocatière

- Marc Beaulieu, École polyvalente La Pocatière
- Sonia Emond Milliard, École polyvalente La Pocatière
- Nadine St-Onge, École polyvalente La Pocatière

Secteur de Saint-Pascal

- Suzie Michaud, École secondaire Chanoine-Beaudet
- Manon Voyer, École Hudon-Ferland

Secteur de Rivière-du-Loup

- Sara Andersson, École secondaire de Rivière-du-Loup
- Claude Beaulieu, École secondaire de Rivière-du-Loup (poursuite de mandat)
- Stéphanie Bourgoïn, École secondaire de Rivière-du-Loup
- Vickie Brisson-Bélanger, École secondaire de Rivière-du-Loup
- Andrée-Anne Brodeur, École Joly
- Mélanie Lafontaine, École secondaire de Rivière-du-Loup
- Jovette Levasseur-Rousseau, École Joly
- Sonia Marquis, École secondaire de Rivière-du-Loup (poursuite de mandat)
- Valérie Pelletier, École secondaire de Rivière-du-Loup (poursuite de mandat)

QUE les personnes qui occuperont les postes de substitut soient déterminées lors de la première rencontre du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

SUIVI : Transmission de la résolution aux Services éducatifs jeunes.

4. DOSSIERS D'INFORMATION

4.1 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU COMITÉ DE PARENTS

Héloïdie Dionne explique que les règles de régie interne du comité de parents leur ont été transmises dans le courriel d'invitation et qu'elles se retrouvent aussi sur le site Web du centre de services scolaire dans la section du comité de parents.

Héloïdie Dionne informe les membres que les formulaires de réclamation des dépenses (version électronique et papier) se retrouvent sur le site Internet du comité de parents.

SUIVI : Transmission des formulaires de réclamation des dépenses aux membres par courriel.

4.2 CALENDRIER DES RENCONTRES 2022-2023

Héloïdie Dionne informe les membres que le calendrier des rencontres du comité de parents pour 2022-2023 leur a été transmis dans le courriel d'invitation de la rencontre.

4.3 CALENDRIER DE CONSULTATION 2022-2023

Héloïdie Dionne explique que le calendrier de consultation du comité de parents et des organismes partenaires 2022-2023 est un document évolutif qui a pour but d'informer des différentes consultations qui ont lieu durant l'année scolaire.

Celui-ci sera déposé sur le site Web du centre de services scolaire dans la section du comité de parents.

SUIVI : Dépôt du document sur le site Web du centre de services scolaire.

4.4 DOSSIERS DE CORRESPONDANCE

Le rapport annuel du comité de parents pour l'année scolaire 2021-2022 a été transmis aux membres dans le courriel de convocation pour leur information.

Héloïdie Dionne leur transmettra par courriel le rapport annuel du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour l'année scolaire 2021-222 pour information.

Un courriel de madame Marie-Ève St-Onge, coordonnatrice en transport actif pour la Société canadienne du cancer, a été transmis à Héloïdie Dionne concernant un projet en transport actif qui s'adresse aux écoles primaires, le Trotibus. Ce courriel sera transmis aux membres après la rencontre pour information.

5. DOSSIERS DIVERS

- Pascal Dumais aimerait avoir de l'information concernant la possibilité pour les conseils d'établissement de tenir les rencontres de façon hybride (en présentiel et en virtuel) ou seulement en virtuel durant la période hivernale. Cette façon de faire pourrait faire une différence sur la participation des membres et sur l'obtention du quorum.

Un suivi sera fait aux membres à ce sujet.

- Karine Plourde souligne qu'il serait important de discuter rapidement du programme de reconnaissance de l'engagement parental de la Fédération des comités de parents du Québec.

Ce point sera ajouté à l'ordre du jour de la rencontre de novembre.

- Karine Plourde souligne aussi qu'il serait important de prévoir une formation/conférence pour les parents.

Après discussion, il est convenu de faire des démarches auprès d'Annick Kerschbaumer. La formation pourrait être disponible de façon hybride afin d'attirer le plus de parents possible. Elle pourrait aussi être enregistrée et disponible durant un certain laps de temps pour visionnement.

Ce point sera ajouté à l'ordre du jour de la rencontre de novembre.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2022-10-1290

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE la séance soit levée à 20 h 57.

Prochaine rencontre : Le mardi 1^{er} novembre 2022, à 19 h 30, à La Pocatière.

Héloïdie Dionne, secrétaire d'assemblée

Dany Dupuis, président